

Quelles sont les meilleures assurances en apiculture selon les apiculteurs ?

Résultats d'enquête

Contexte et répondants

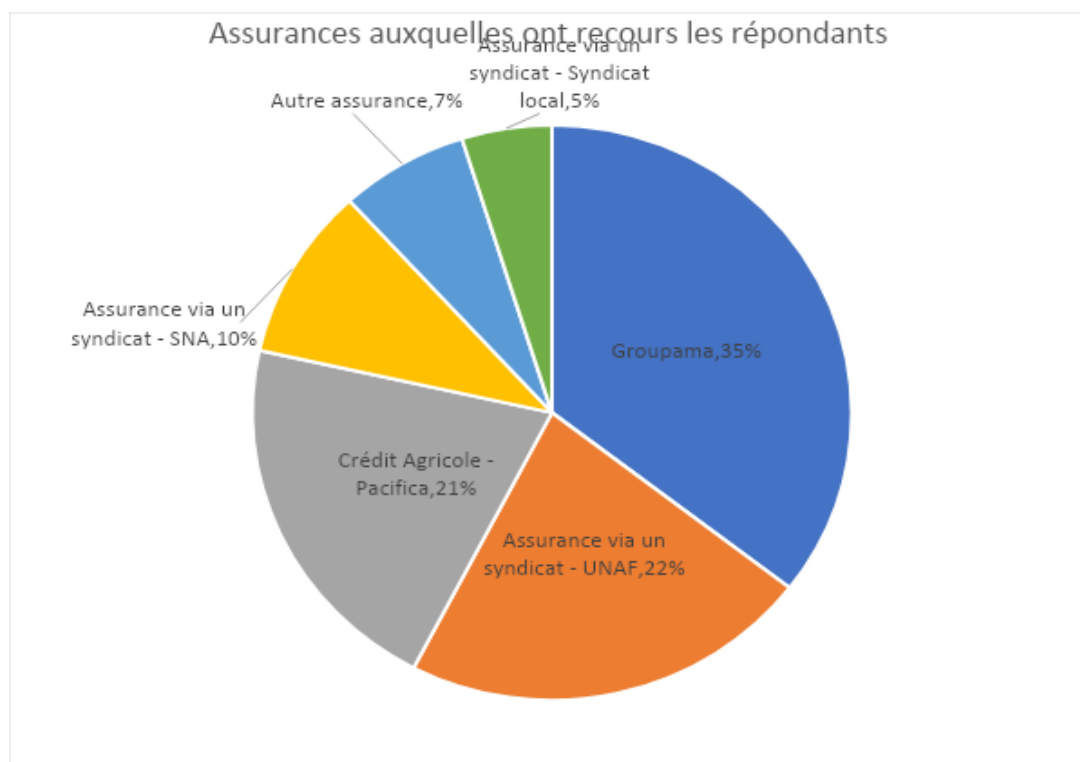
L'enquête a été menée en ligne à l'été 2023 auprès des adhérents du réseau des ADA.

Elle a recueilli les réponses de 151 apiculteurs, dont 125 possèdent 50 ruches ou plus et 72 possèdent 200 ruches ou plus. Les répondants sont situés dans l'ensemble de la France, répartis dans pas moins de 52 départements. Tous possédaient une assurance au moment de répondre.

Les assurances auxquelles les apiculteurs ont le plus recours

Près de 90% des répondants sont assurés via 4 structures: Groupama, Pacifica (assurance faisant partie du groupe « Crédit Agricole »), le SNA ou l'UNAF. Groupama est l'assurance la plus prisée, avec plus d'un tiers des répondants qui y sont affiliés.

Si l'on exclut les assurances proposées via des syndicats, Groupama et Pacifica représentent l'immense majorité des assurances contractées par les apiculteurs. Parmi les autres assurances citées, on peut noter l'AXA, Abeille Assurance, le Crédit Mutuel, la MATMUT et Thélem Assurances.

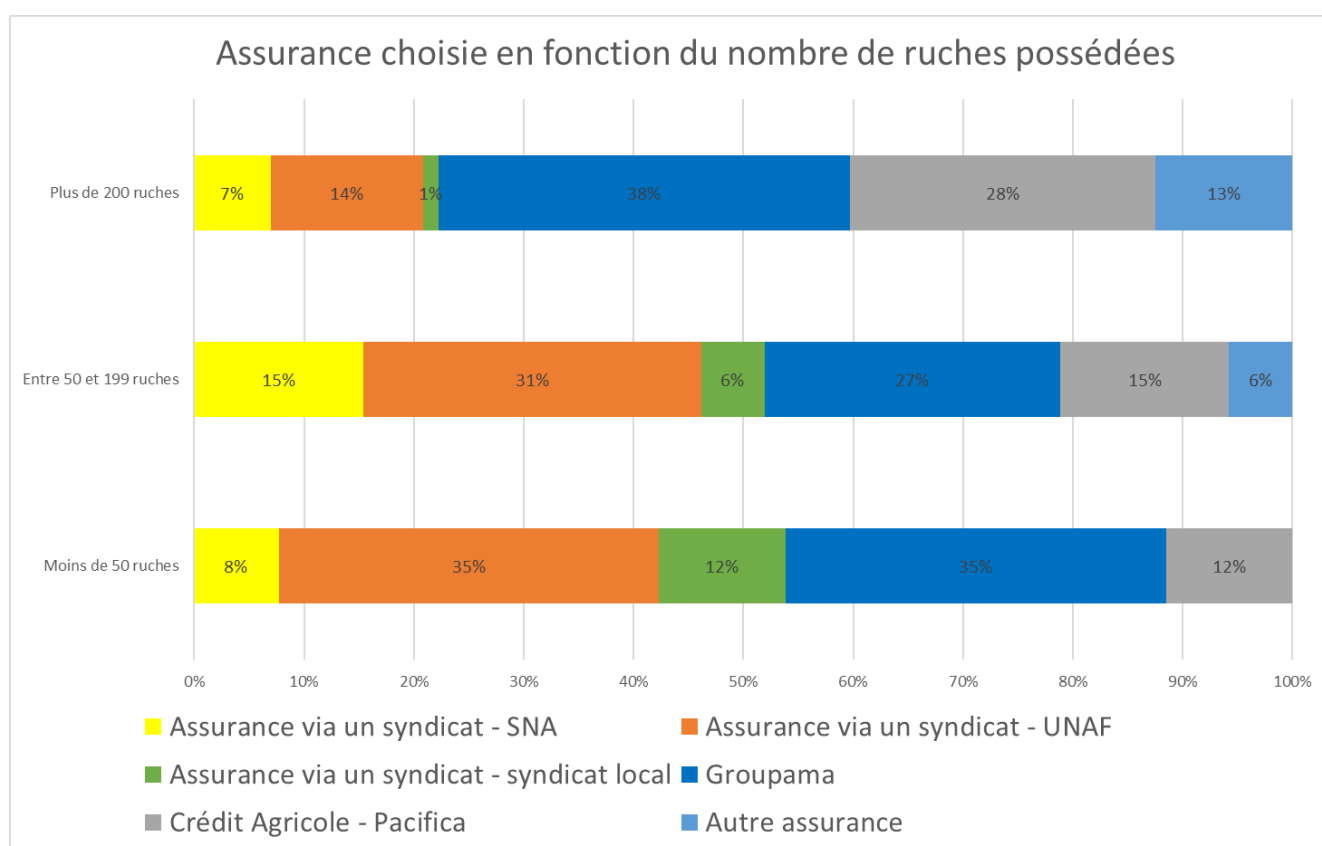


A noter :

- Certains apiculteurs possèdent plusieurs assurances : par exemple, une assurance pour l'exploitation et l'autre pour les ruches.
- Les assurances proposées par l'UNAF ou le SNA sont en réalité des contrats groupés contractés par ces syndicats auprès de Groupama.

Le choix de l'assurance peut être analysé sous l'angle du nombre de ruches possédées. Ainsi, les apiculteurs de moins de 50 ruches et ceux ayant entre 50 et 199 ruches ont pour plus de la moitié d'entre eux recours à une assurance via un syndicat apicole.

A contrario, les apiculteurs possédant 200 ruches ou plus privilégient les contrats directs avec les assureurs. Les offres « clefs en main » intéressent moins les apiculteurs professionnels, qui leur préfèrent des contrats plus personnalisés, adaptés à leurs exploitations et spécificités. Toutefois, plus d'un cinquième d'entre eux passent tout de même par un syndicat pour contractualiser avec une assurance.

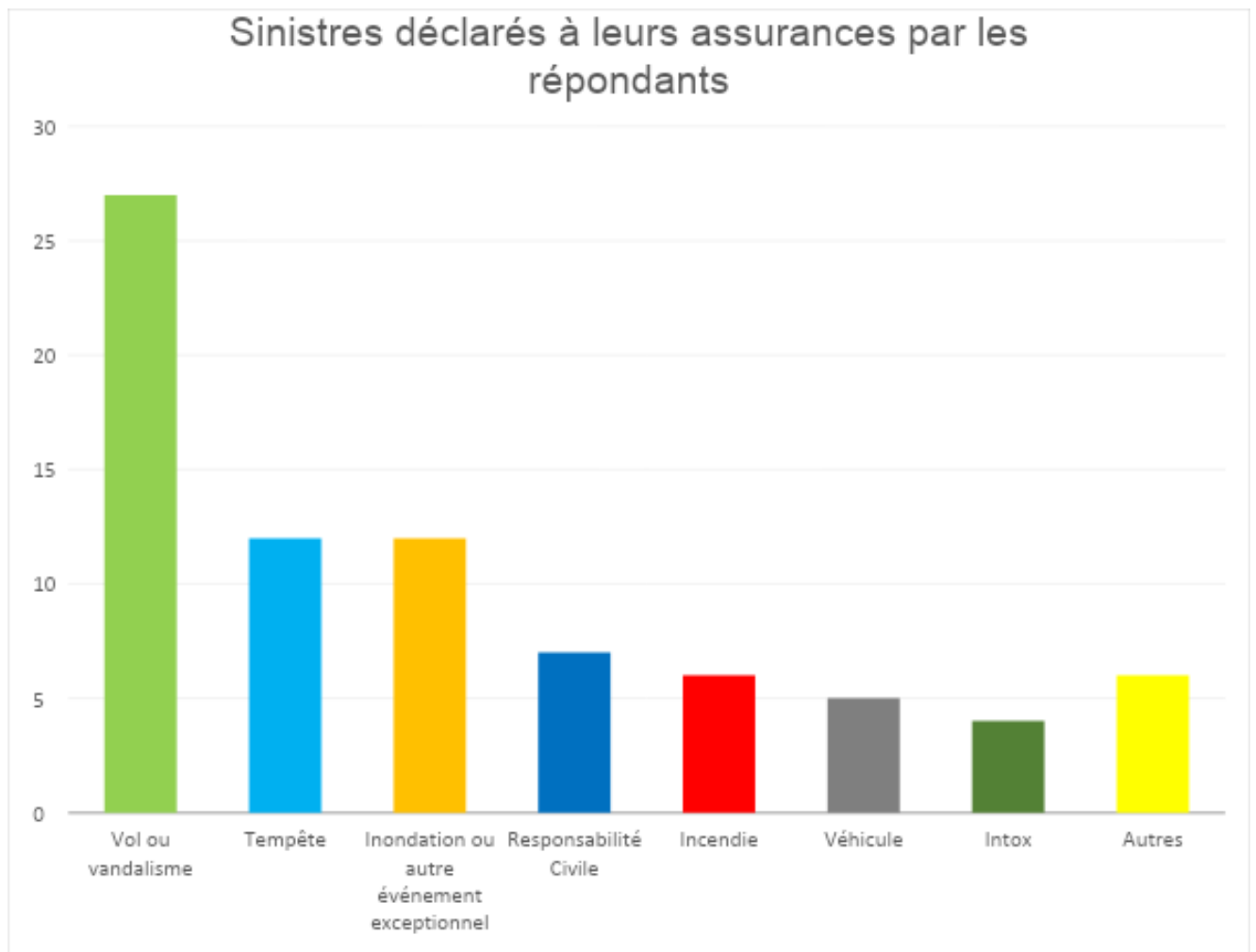


Sinistres et recours à l'assurance

Sur les 151 répondants, 52 apiculteurs ont déjà eu recours à leurs assurances à la suite d'un sinistre.

Les sinistres les plus déclarés sont de loin les vols et vandalisme (27), qui sont fréquents dans la filière. Les intoxications sont peu déclarées (4) : cela est peut-être à relier avec l'indemnisation financière de

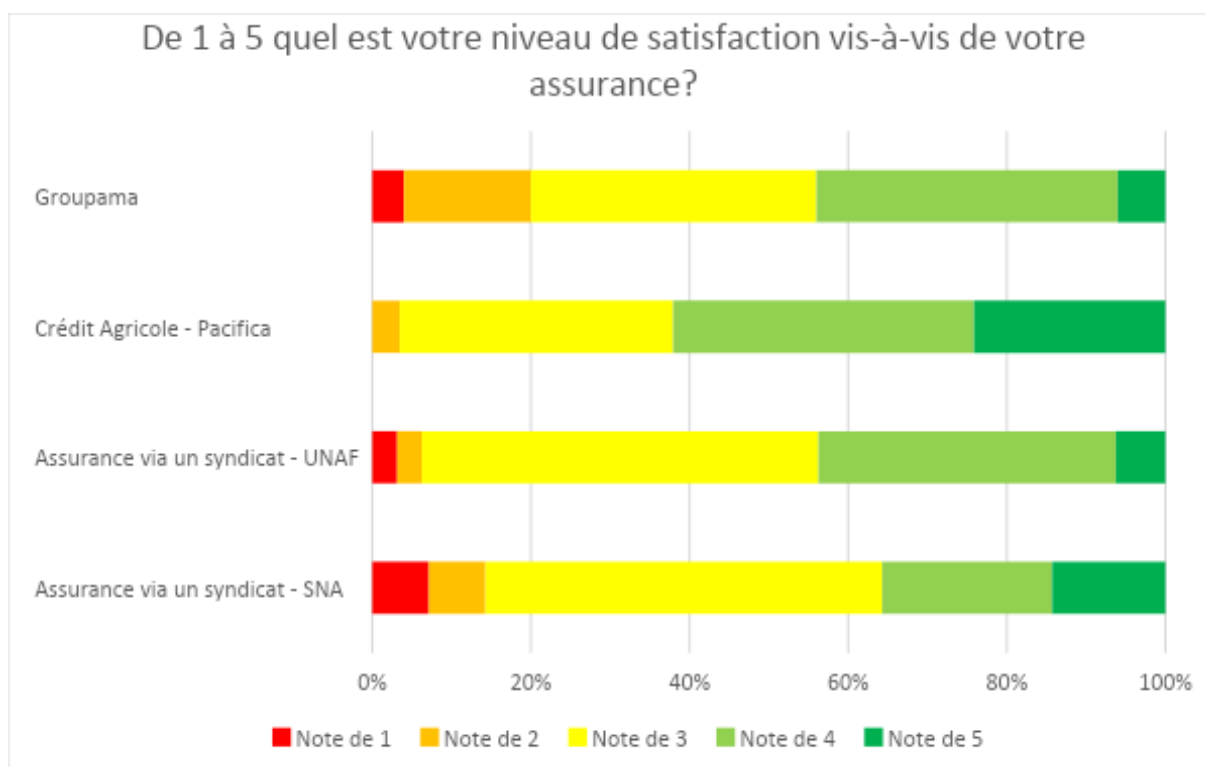
ces sinistres, par nature difficiles à prouver et donc, à rembourser. Dans le cadre d'une intoxication, c'est bien souvent une confrontation de Responsabilité Civile qui se joue.



Satisfaction vis-à-vis de l'assurance possédée

Les répondants à l'enquête étaient invités à indiquer leur niveau de satisfaction vis-à-vis de leur assurance, sur une échelle de 1 à 5.

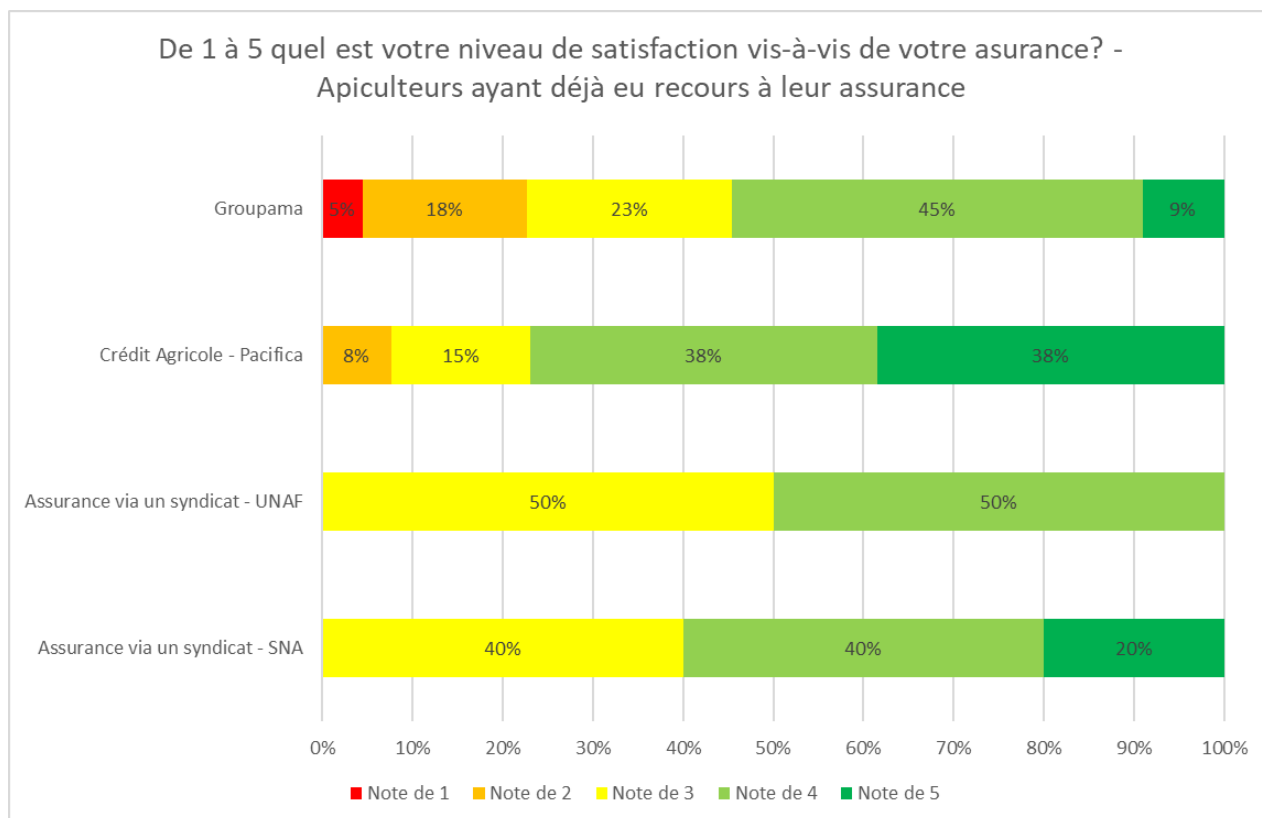
Pacifica, l'assurance proposée par le Crédit Agricole semble tirer particulièrement son épingle du jeu avec plus de 50 % des apiculteurs répondants lui attribuant une note d'au moins 4/5. Surtout, plus de 20 % d'entre eux ont attribué à l'assurance une note de 5/5. Aucun répondant n'a attribué à Pacifica une note de 1/5.



Nombre de répondants pour chaque assurance : SNA (14), UNAF (32), Pacifica (29), Groupama (50).

Cette satisfaction affichée pour Pacifica se confirme pour les apiculteurs qui ont déjà eu recours à leur assurance, avec près de 80 % des répondants qui lui attribue un 4/5 ou plus.

A l'inverse, Groupama est l'assurance qui comporte les taux de satisfaction les moins élevés, avec plus de 20 % d'apiculteurs attribuant une note de 2/5 ou moins.



Nombre de répondants pour chaque assurance : SNA (5), UNAF (4), Pacifica (13), Groupama (22).

La note moyenne attribuée à chaque assurance par les apiculteurs qui ont déjà eu recours au moins une fois à leur assurance ne varie pas ou peu par rapport à la note moyenne tous apiculteurs confondus (y compris ceux n'ayant pas encore eu recours à leur assurance).

L'assurance proposée par le SNA semble aussi bénéficier d'un taux de satisfaction intéressant. Cependant, le faible nombre de répondants ayant déjà eu recours aux assurances proposées par les syndicats (9 personnes) nous invite à nuancer la lecture de ces données.

Assurance	Note moyenne	Nombre de répondants
SNA	3,80/5	5
UNAF	3,39/5	4
Pacifica	3,83/5	13
Groupama	3,26/5	22

Autre information issue de l'enquête : 67% des apiculteurs ayant répondu à l'enquête n'ont jamais changé d'assurance.

Parmi les répondants ayant changé d'assurance, la majorité est déjà passée par Groupama, l'UNAF ou Pacifica. A noter que 4 apiculteurs sont passés par MMA et ont décidé de ne pas y rester. Aucun des répondants à l'enquête n'y est actuellement assuré.